

# COMMUNE DE MESLAND

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 9 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2018

Présents : MM GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, PEUDEVIN Evelyne, MORISSET Gilles, DELPY Jérôme, ODONNAT Cédric, MULTEAU Dimitri, GÉRARD Jean-Pierre, DAVID Catherine, BOYER Christophe, HELTZLÉ Jérôme.

Absent excusé : Mme GIRAUD Isabelle

Absents : M BRUNO Christian, GASNIER Richard

Monsieur Jérôme DELPY a été désigné secrétaire de séance.

#### PRÉSENTATION DU DÉPLOIEMENT DE LA 4G SUR LA COMMUNE DE MESLAND (M. Frédéric NICOLAS / M. Etienne BORDY – Direction Régionale ORANGE)

Le Conseil municipal accueille des responsables d'Orange pour le Centre Val de Loire qui ont souhaité venir présenter le déploiement récent de la 4G sur la Commune de Mesland. M. Etienne BORDY, Délégué régional, et M. Frédéric NICOLAS, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher ont expliqué que la 4G permet aux personnes qui disposent d'un abonnement chez Orange de tout partager plus vite : utilisation des smartphones, tablettes, ordinateurs compatibles 4G, ...

Le très haut débit mobile > 50 Mégabits est désormais déployé à partir de 118 sites en Loir-et-Cher dont celui de Mesland. Cent quatorze le sont en technologie 4G. L'investissement réalisé sur l'antenne de Mesland s'inscrit dans un programme d'amélioration de la couverture des particuliers en milieu rural.

M. BOYER fait remarquer aux responsables que cet investissement améliore certes la situation sur la commune, mais qu'une fois de plus c'est uniquement la population du bourg qui peut en profiter et que les « écarts » demeurent très mal desservis avec très peu de débit. M. MORISSET acquiesce et fait lui-même part aux responsables d'Orange des difficultés rencontrés par les habitants du secteur de La Boucherie. Ces élus soulignent la « double peine » qui consiste à être mal desservis dans les hameaux et de surcroît à devoir payer des abonnements plus chers pour disposer d'équipements spécifiques.

Orange rappelle aux élus que le constat de poteaux cassés, renversés, lignes décrochées, ... peut être signalé en ligne via le service « signal réseau ».

#### MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été autorisé par le Conseil Municipal, en date du 14 novembre 2017, à solliciter le service de la Préfecture pour l'octroi d'une subvention au titre

de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux d'aménagement du cimetière et de ses abords. Par courrier du 3 juillet 2018, la Préfecture a répondu qu'après une étude du dossier avec la plus grande attention, celui-ci n'avait pu recevoir de suite favorable.

Compte tenu de ce refus, Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de compenser ce déficit de recette budgétisé à hauteur de 26 000 € par l'emprunt. Cette somme s'ajoute aux 39000 € initialement prévus au budget et porte le besoin à 65 000 €. Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité à M. le Maire pour solliciter des banques pour obtenir une offre de prêt de 65 000 € sur 15 ans.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire indique que les travaux d'aménagement de la cour du Restaurant « Le Saint Vincent » ont commencé le lundi 8 octobre et devraient durer une quinzaine de jours.

Cédric ODONNAT rend compte des travaux de Val Eco au sein duquel il siège comme représentant de la commune. Il fait notamment le point sur l'état d'avancement du dossier du futur Centre de tri interdépartemental qui devrait être installé près de Tours.

Cédric ODONNAT fait également des remarques concernant l'éclairage public, remarques auxquelles s'associe Catherine DAVID.

Séance levée à 22h15